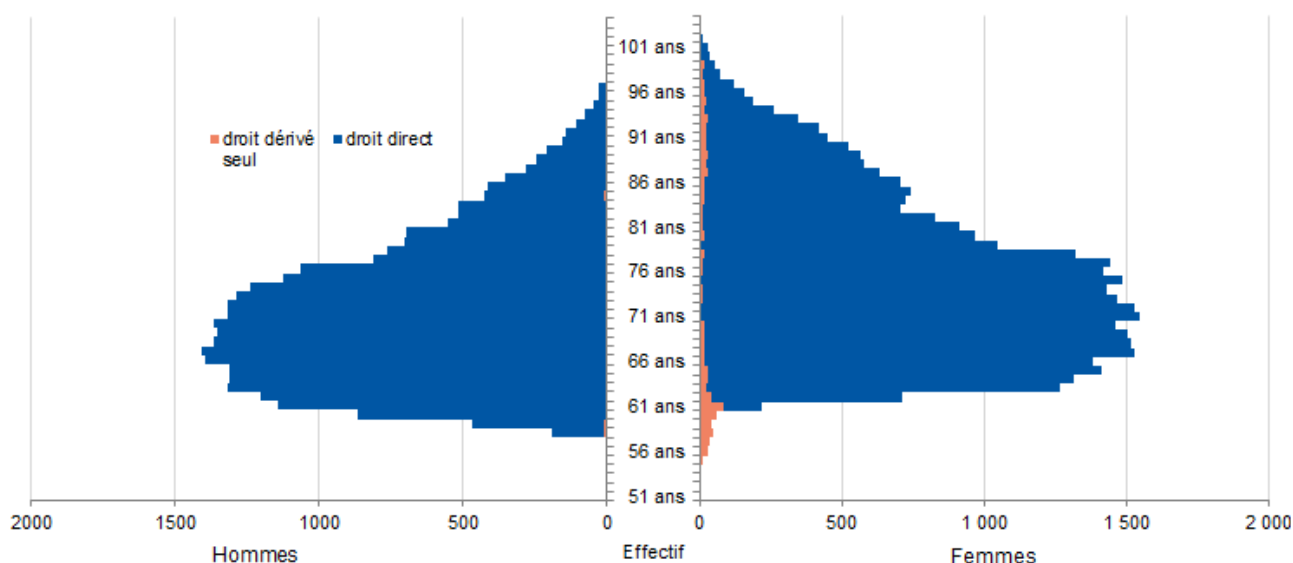


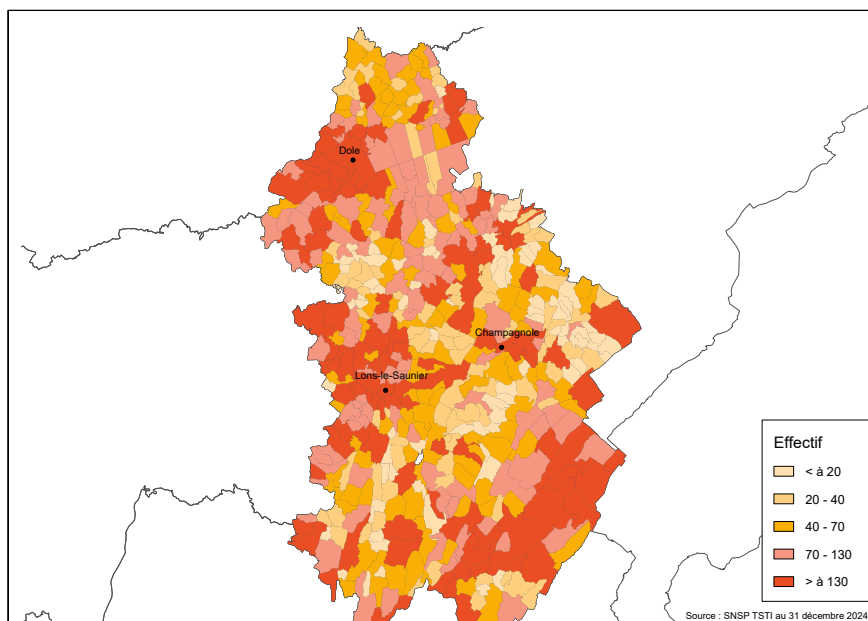
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 496	2 188	3 684
Droits directs (retraites personnelles)	1 331	1 424	2 755
Droits dérivés (retraites de réversion)	165	764	929
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	95	118	213
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	506	215	721
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,3 ans	62,9 ans
Droits dérivés	78,3 ans	76,5 ans	76,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	29 342	36 080	65 422
Retraités percevant un droit direct seul	28 075	25 731	53 806
Retraités percevant un droit dérivé seul	152	1 004	1 156
Retraités percevant les deux à la fois	1 115	9 345	10 460
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	2,9%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 377	3 818	13 195
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,6 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 006 €	799 €	892 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,1%	45,0%	32,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Dole			
Nombre total de retraités	2 532	3 655	6 187
Retraités percevant un droit direct seul	2 436	2 481	4 917
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	119	124
Retraités percevant les deux à la fois	91	1 055	1 146
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	5,5%	5,2%
Lons-le-Saunier			
Nombre total de retraités	1 921	2 991	4 912
Retraités percevant un droit direct seul	1 823	1 964	3 787
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	90	97
Retraités percevant les deux à la fois	91	937	1 028
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,5%	8,9%	9,5%
Champagnole			
Nombre total de retraités	1 018	1 418	2 436
Retraités percevant un droit direct seul	960	947	1 907
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	42	46
Retraités percevant les deux à la fois	54	429	483
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	4,1%	3,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr